

Claire Lefevre
Boubraud
87160 CROMAC

08/11/18

Objet : Opposition au projet « Ferme Eolienne de »

Monsieur le préfet, Monsieur le commissaire enquêteur, Monsieur le Maire

J'ai pris connaissance très récemment du projet de construction d'un parc éolien à Magnac-Laval. d

Je ne peux que m'opposer à un tel projet qui n'a aucun rationnel économique, dévalorisera les terres avoisinantes, rendra invivable la vie à proximité du parc, nuira aux passages des oiseaux migrateurs qui passent en nombre dans cette région et enfin détruira le paysage magnifique qui caractérise ce coin préservé jusqu'à présent de toute nuisance humaine.

Il est cité dans le rapport que les communes sont favorables à cette implantation mais celles-ci sont mal informées et ne voient que le bénéfice de sommes modiques qu'elles percevront en échange de leurs terrains. Faute d'informations claires, elles ne sont pas en mesure de valoriser la perte qualitative et financière (qualité de vie, valeur de leur patrimoine, détérioration du paysage) que cela va entraîner. Les témoignages sont pourtant nombreux sur les conséquences de telles implantations et l'étude se garde bien de les rappeler.

Qui a dit aux habitants de ces villages que pour soutenir chaque éolienne, 1.500 tonnes de béton et 40 tonnes de ferraille sont nécessaires ? Et que même lorsqu'elle sera démontée, si elle l'est - pour la modique somme de 300.000 euros environ à la charge du propriétaire du terrain -, ce béton et cette ferraille continueront de polluer, de façon irréversible, notre sous-sol et nos paysages.

Qui leurs a rappelé que ces ouvrages sont subventionnés de façon subversive par nos impôts ? Nous encourageons cette stratégie d'une énergie non rentable et économiquement inutile puisque nous exportons, hors éolien, 15 % de notre électricité. Une fois encore ce sont en réalité les actionnaires, la plupart du temps étrangers, et leurs fonds de pension qui profitent de cette manne financière.

Je pourrai citer bien d'autres arguments qui n'ont pas été partagés avec la population locale. J'en citerai un dernier qui me dérange profondément qui sont les querelles entre voisins que suscitent de telles initiatives qui va à l'encontre de l'esprit d'entraide et de solidarité qui anime notre belle région.

J'aimerais que soit pris en compte mon avis défavorable au nom de la préservation de l'environnement, de la richesse que représente notre campagne française qui même si la végétation est dite « banale » dans l'étude, est justement par sa « banalité » le symbole de pureté de ce paysage. Ce site préservé jusqu'à présent s'apprête à être détruit pour un projet non économiquement viable dont les seules retombées profiteront à quelques personnes qui ne voient qu'un bénéfice pécuniaire à court terme.

D'avance, je vous remercie pour votre attention et de vos efforts pour empêcher ce désastre.

CLEFEVRE

